

Patrick Jardin s'exprime sur l'affaire du capitaine Alexandre Juving-Brunet



[Source : Profession Gendarme]

Qui est Patrick Jardin ?

Patrick Jardin est le père d'une victime assassinée au Bataclan lors des attentats du 13 novembre.

Voici une vidéo sur CNews où il s'exprime sur cet attentat :

« On est passé complètement à côté de ce procès. D'énormes zones d'ombre continuent à peser(...). Pour moi les politiques sont carrément responsables de ce qui s'est passé. »

Patrick Jardin

Aujourd'hui Patrick Jardin s'exprime sur l'affaire du Capitaine Alexandre Juving-Brunet et sa parole ne peut être laissée de côté, mais au contraire appelle à réflexion.

Les propos de Patrick Jardin :

L'affaire du capitaine Juving Brunet : En fait il s'agit d'un scandale politique (un de plus).

Que reproche-t-on à cet ex-capitaine de gendarmerie ? On lui reproche d'avoir voulu créer une monnaie concurrençant l'Euro... Rien que ça afin de concurrencer en termes de monnaie l'euro... Évidemment la Banque de France a averti M. Juving Brunet et a fini par déposer une plainte contre lui... Et c'est sur cette plainte que les services publics ont jugé utile et nécessaire d'incarcérer M. Juving Brunet alors qu'à ce jour aucun utilisateur du « Franc Libre » n'a jugé opportun de déposer une plainte

contre M. Juving Brunet.

C'est là que le bât blesse : en France vous pouvez violer ou agresser une vieille dame dans la rue sans être poursuivi, mais si vous vous attaquez à des institutions évidemment là on vous incarcère directement !

Les chefs d'inculpation sont « exercice illégal d'émission de monnaie », « mise en place illégale de services bancaires », « mise en place d'une monnaie illégale » et « escroquerie en bande organisée ». Mais tout cela sans aucun plaignant ! Le dossier ne fait état à ce jour ni d'enrichissement personnel, ni d'un détournement de fonds, ni d'un quelconque préjudice commis à l'égard d'un tiers et donc le chef d'escroquerie en bande organisée ne peut perdurer en fait CETTE INCARCÉRATION EST LE FAIT DU PRINCE !

En France il y a deux lois une pour les ministres, une pour le peuple, car j'estime que ce que l'on reproche à M. Juving Brunet me paraît beaucoup moins grave que ce que l'on reproche à certains de nos tartuffes de ministres qui eux sont mis en examen, mais bien entendu

SANS AUCUNE INCARCÉRATION !

Jugez plutôt : Dupont Moretti – prise illégale d'intérêt (donc enrichissement personnel) ; Sébastien Lecornu – prise illégale d'intérêt (donc enrichissement personnel), mais apparemment selon Olivier Verreux (les loups ne se mangent pas entre eux) un ministre mis en examen ne doit pas nécessairement quitter le gouvernement...

Si vous êtes un ancien capitaine de gendarmerie contre le pouvoir en place c'est directement la prison, si vous êtes ministre, selon Verreux, en totale opposition avec son crétin de patron (qui avait déclaré qu'il voulait des ministres intègres, c'est réussi !) non seulement vous n'allez pas en prison, mais vous pouvez continuer vos activités à 9000 € par mois et passer Noël bien au chaud (pas plus de 19° NORMALEMENT) AVEC VOTRE FAMILLE. Car mise en examen ne veut pas dire coupable, mais pour les simples particuliers ce n'est pas la même chose !

Je me pose la question de savoir si on arrive à prouver que Macron a triché lors de sa déclaration de patrimoine lors de son premier mandat, ou les sommes perçues chez Rotschild ont miraculeusement et opportunément disparu (sûrement d'après ce qu'il se dit dans les îles Caïmans), ou si plus récemment il est prouvé dans les affaires McKinsey que des sommes ont été détournées afin de financer sa campagne, Macron sera incarcéré comme l'est M. Juving Brunet ?

Permettez-moi d'en douter, puisque même après avoir fait appel de son incarcération M. Juving Brunet reste en détention pendant que Dupont Moretti et Darmanin eux sont libres !

Pourquoi ? Si réellement il y a un doute, il me semble qu'une mise en examen aurait pu suffire, M. Juving Brunet n'est pas un bandit de grand chemin, il ne menace personne, il n'est pas un danger pour la France. Bien au contraire.

J'ai personnellement pu le rencontrer et je peux témoigner de son amour pour la France, comme la grande majorité des militaires. Et son incarcération ne repose sur rien. La France ne doit surtout pas en être fière !

Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir écrivait Jean de la Fontaine dans les animaux de la peste...

Force est de constater que depuis ses écrits rien n'a changé !

Patrick Jardin